

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 21 NOVEMBRE 2016 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMELETTE

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Échevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Monsieur Stéphane Lambert, Directeur,
Représentants du Pouvoir organisateur.

Madame Sandra Bianco, Enseignante, suppléant,
Madame Elodie Goossens, Enseignante, effectif
Madame Valérie Cortier, Enseignante, effectif,
Madame Sylvie Beauclerq, Enseignante, suppléant,
Représentantes du personnel d'éducation.

Monsieur Hugo Smars, effectif,
Monsieur Benjamin Barbier, effectif,
Madame Vinciane Peeters, effectif,
Madame Amélie Mercier, suppléant,
Madame Catherine Robin, suppléant,
Représentants des parents.

Madame Valérie Stammane,
Madame Anne Van Waas,
Représentantes de l'environnement de l'établissement.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;
- Utilisation du capital-périodes: pour information
- Rapport d'activités année scolaire 2015-2016 : présentations et réflexions
- Association des Parents: rapport d'activités et bilan financier > présentation
- Divers des parents

Monsieur Beaussart souhaite la bienvenue à chacun et rappelle succinctement les objectifs et fonctionnement du Conseil de participation : le présent conseil, de début d'année scolaire, au cours duquel le rapport d'activités de l'année scolaire précédente est présenté et celui de fin d'année qui a pour objet principal l'évaluation périodique et les éventuelles propositions d'adaptation du projet d'établissement.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Répartition du capital-périodes : pour information

En maternelle, avec 46 élèves « physiques » au 30 septembre, soit deux de moins que l'année scolaire passée à la même date, l'école dispose de 3 emplois au 1^{er} octobre. En matière d'aide complémentaire, l'école continue par ailleurs de bénéficier de périodes de psychomotricité et d'un PTP 4/5 temps d'aide aux institutrices. A ce propos, représentants des enseignants et représentants des parents se disent enchantés de la collaboration avec Monsieur Filippo.

En primaire, l'école compte au 30 septembre, 110 élèves « physiques », soit 14 de plus que l'année scolaire dernière. Toutefois, sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre est calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Celui-ci permet, grâce à 6 périodes P1P2, l'apport de 4 périodes reçues des autres écoles et d'un mi-temps APE, l'organisation

de 6 classes. Enfin, le PO continue à prendre en charge sur fonds propres 2 périodes de langue pour offrir le choix en P5P6 entre le néerlandais et l'anglais.

En réponse à la question d'un représentant des parents, monsieur Lambert précise que cours de philosophie et citoyenneté et cours de religions-morale s'organisent cette année par degré ; le CPC1, à raison de deux périodes, en alternance une semaine sur deux et CPC2 et RLMO, toute les semaines à raison d'une période. Monsieur Beaussart se réjouit que le nouveau cours ait pu démarrer dès le 1 octobre, ce qui ne semble pas avoir été le cas dans plusieurs PO et signale que les titulaires de CPC se concertent sous la direction du service enseignement une fois par mois.

3. Rapport d'activités 2015-2016 : présentation

Monsieur Lambert est invité alors à présenter le rapport d'activités pour l'année scolaire 2015-2016. Plutôt qu'une lecture in extenso, celui-ci propose une présentation à l'aide d'un support vidéo de quelques lignes de force choisies en lien avec les quatre objectifs généraux du décret « Missions » et de questions et défis à venir, étayée de commentaires des représentants de l'équipe éducative.

Sont évoqués successivement :

> **Lignes de force choisies** en lien avec les objectifs du décret missions :

- *Promouvoir la confiance en soi* : sont décrites les activités
 - Maternelles
 - Difficultés comportementales
 - Créer une ambiance de sécurité
 - Partenariat École-Parents
 - Parrainages
 - Primaires
 - Prendre la parole
 - Démarrage du chantier « Bulletins sans points ». Monsieur Lambert explique que le chantier concerne, à l'initiative du PO et des directions, toutes les écoles communales et vise à terme l'abandon du bulletin à points au profit d'une évaluation formative par l'élève, visant à repérer et exprimer les difficultés et progrès tout au long du processus d'apprentissage, mais aussi à réfléchir de manière concertée aux stratégies à mettre en place pour progresser. Il s'agit donc de passer d'une représentation de l'évaluation comme sanction et jugement des acquis au terme d'un apprentissage à une vision constructive de l'évaluation, considérée alors comme la mémoire du cheminement et de la progression de chacun. Dès lors, une telle conception de l'évaluation devrait permettre à l'enseignant de programmer les exercices de structuration nécessaires et les remédiations adaptées au rythme d'apprentissage de chaque élève, tout en encourageant la coévaluation et l'interaction avec les pairs dans les travaux de groupe et les mises en commun.
Il signale que les enseignantes de P3 et P4 ont décidé de ne pas attendre les résultats de la réflexion pour adapter leur système d'évaluation en ayant recours principalement au portfolio, portefeuille de compétences personnel qui permet à l'élève de mesurer et de démontrer des preuves de ses acquis de formation et d'expérience en vue d'une reconnaissance, à échéance régulière. Un représentant des parents confirme la motivation de sa fille pour ce dispositif par ses demandes insistantes pour que ses parents soient présents lors de la première présentation.
En réponse à la question d'un représentant des parents qui souhaiterait savoir si les parents auront accès aux travaux des élèves, Monsieur Lambert précise que leur portfolio compte cinq domaines dont un consacré aux évaluations.
- Tutorat entre classes – Verticalité
 - À travers des projets d'apprentissage
 - Pour vivre de bons moments ensemble
 - Activités intra et extra muros
- Partenariat « Serpentine » : danse, massages, pleine conscience...
- Carnets d'accompagnement

- *S'approprier des savoirs et des compétences*
 - Maternelles
 - Différencier même dans l'horizontalité
 - Ateliers « défis » et individuels
 - Ateliers 5/8
 - Primaires
 - Travail de groupe/travail individuel
 - Mise en œuvre d'ateliers différenciés
 - Place des sorties dans les apprentissages
 - Lien avec le monde « hors école »
- *Préparer des citoyens responsables*
 - En maternelle : construire l'autonomie, les règles de vie
 - Tours de parole, Conseils de classe
 - En primaire : Conseil d'école et Conseil communal des enfants
 - P5P6 : lecture du journal
 - 11.11.11...
- *Assurer des chances égales d'émancipation sociale*
 - Développer la coopération et refuser la compétition, utiliser le tutorat
 - Évaluations visant à mettre en avant les progrès plutôt que les lacunes
 - « Intégration » d'enfants à besoins spécifiques. Monsieur Lambert explique, que suite à un partenariat fructueux entre l'implantation primaire de La Croix et l'école spécialisée « Les Papillons » de Court-Saint-Etienne, il est à nouveau possible de relancer la réflexion d'équipe à ce sujet. Il est donc envisageable que l'équipe pense, dans le futur, rentrer dans le dispositif afin de mieux venir en soutien à certains enfants à besoins spécifiques. Dans cet esprit, il demande à l'AP de voir dans quelle mesure le fond de solidarité pourrait intervenir pour soutenir financièrement certaines familles dans la réalisation de tests neuropsychologiques ou l'accompagnement logopédique de leurs enfants. Un représentant des parents s'interroge sur les limites de ces interventions ; celles-ci se feraient, comme pour le soutien à la participation aux classes de dépaysement, en toute discrétion, via la direction d'école et en complément de la participation des familles. Pratiquement, une avance pourrait, par exemple, être faite pour un bilan « neuropsych » avant remboursement, partiel ou total, par la mutuelle. La question sera posée lors de la prochaine réunion de l'AP.
 - Travail en concertation avec CPMS, services de l'Aide à la Jeunesse, logopèdes, hôpitaux...
- *La formation*
 - Aide aux enfants en difficulté
 - Intelligences multiples
 - Deux journées de formation CECP
 - Continuité en maths
 - Une journée de formation en interne
 - Formations externes
 - Groupe d'Enseignement Mathématique (GEM) : participation de 3 membres de l'équipe au GEM qui regroupe depuis la fin des années 1970, à l'initiative de Nicolas Rouche, des enseignants de la maternelle à l'enseignement supérieur, tous intéressés par l'enseignement des mathématiques. Les réunions ont lieu une après-midi toutes les deux ou trois semaines, pour préparer des séquences de cours, rédiger des manuels ou des documents de formation continue, discuter de sa pratique en sous-groupes. La plupart des sujets choisis sont étudiés pendant au moins une année en partant du postulat que la formation mathématique constitue un tout de la prime enfance à l'âge adulte, de la pensée et du langage communs, qui ignorent les divisions entre les disciplines scientifiques.
- *Refus d'inscription*
 - Pas de refus
 - Accueil de réfugiés en cours d'année (logements de transition Place de l'Europe) Monsieur Beaussart explique que ceux-ci sont pris en charge par le service ILA, pour Initiative Locale

d'Accueil pour demandeurs d'asile, qui est un service du CPAS composé d'une assistante sociale, d'une éducatrice et d'une employée d'administration, qui dispose de logements conventionnés avec l'Agence FEDASIL, mis à disposition des demandeurs d'asile. Ceux-ci y bénéficient de leur droit à l'aide sociale durant leur procédure d'asile sous forme d'aide matérielle. Une fois leur statut reconnu, ils se voient octroyer une aide financière, équivalant au RIS, mais ont deux mois pour se trouver un logement, ce qui explique les déménagements vers des communes où la pression immobilière est moins élevée. Les représentants de l'équipe éducative tiennent à mettre en avant le travail remarquable réalisé en toute discrétion par Nathalie Chevalier, accueillante extrascolaire, qui consacre bénévolement une partie de son temps à accompagner et venir en aide à plusieurs familles de réfugiés.

- *Innovations pédagogiques*

- Maternelles

- Mise en place des classeurs de « défis »
- Tiroirs « Montessori », à l'initiative de Madame Baccus. Sous cette dénomination, madame Bianco explique que se cachent des ateliers de manipulation et d'expérimentation qui sont un temps d'activité pédagogique qui va permettre aux élèves de travailler, selon leur libre choix, des compétences comme la logique, la résolution de problèmes, la motricité fine, ... Par ces manipulations variées, proposées par les enseignants les élèves apprennent à se concentrer sur des tâches simples et acquièrent ainsi, progressivement par leur réussite, de la confiance en eux. Ce dispositif développe ainsi l'autonomie et la concentration, le sens de l'organisation, le sens social et citoyen, ... ce que l'on appelle les fonctions exécutrices. La verticalité constitue un atout majeur dans l'organisation de ces ateliers originaux, ludiques et pratiques dont le fonctionnement, largement inspiré de la pédagogie Montessori, est éclairé par les avancées actuelles de la recherche en éducation et les neurosciences.

- Tous

- Mise en place d'ateliers verticaux éveil artistique
- Essai de classe P4-P5
- Activités mathématiques en continuité en lien avec journée de formation

- *Soutien aux élèves*

- Priorité : ne pas isoler un enfant ; travailler l'intégration en classe
- Classe de P4 : attention particulière grâce au regroupement P5 P6
- Pas de périodes de partage de classe en sous-groupes

- *Orientation fin P6*

- Matinée d'information en classe
- Soirée pour les parents P5 et P6
- Projet en partenariat avec écoles secondaires
- Journée « Comme si ... » qui voit les élèves vivre toute une journée en secondaire, en alternance une année sur deux, à l'Athénée Paul Delvaux d'Ottignies et à l'Institut technique provincial de Court-Saint-Etienne. Un représentant des parents souligne l'intérêt suscité par cette expérience pour l'enseignement technique.

- *Initiatives art, culture, sport*

- Chant choral lundi
- Mat + P1 P2 Vêves
- Ateliers musicaux
- Crosse canadienne
- XperiLab : laboratoire itinérant qui passe à la demande, d'école en école et qui a pour but de faire découvrir les sciences aux jeunes de 10 à 14 ans, et de susciter ainsi des vocations pour les métiers scientifiques. A bord, neuf petits laboratoires qui proposent aux élèves des expériences basées sur la biologie, la physique, la chimie et les technologies. Toutes les missions sont intuitives, pas de formules ni de calculs, tout est basé sur l'observation, l'expérimentation et la déduction. Une première pour l'école, fort appréciée de tous.

- *Initiatives média, santé, environnement*

- Classes de dépaysement

- Hôtels à insectes
Potager
- Lecture presse P5 P6
- Classes d'eau

> Questions et défis à venir :

- *Les temps et les espaces de récréation*
 - Nombre d'enfants
 - Durée
 - Activités
- *Évaluation*
 - Place de l'enfant
 - Communication
- *Sollicitations en surnombre*
 - Nombreuses sollicitations qui seraient pertinentes au regard du Projet d'Établissement ou des 4 missions
 - Planifier, choisir
 - Garder du temps pour des pratiques qui aident tous les enfants

Monsieur Beaussart remercie Monsieur Lambert ainsi que les représentantes de l'équipe éducative pour cette présentation complète et bien illustrée. Le rapport d'activités, qui sera annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, reçoit du Conseil un avis favorable unanime qui portera le n°3-2016. Le rapport d'activités et son support de présentation seront accessibles aux parents via le site de l'école.

4. Association des Parents - rapport d'activités et bilan financier : présentation

Décision est prise de reporter le point à la prochaine réunion, les représentants des parents ne disposant pas des éléments précis quant au rapport d'activités 2015-2016 et au bilan financier de l'AP.

5. Divers à la demande des parents

1. Remerciements :

L'AP et les représentants des parents au Conseil de Participation adressent leurs remerciements au PO pour l'aménagement de l'arrêt de bus, les aménagements pour le rangement des vélos ainsi que pour la transmission à l'avance du rapport d'activité.

2. Etat d'avancement des demandes de travaux :

a. Extracteurs toilettes en maternelle, primaire, garderie ? Monsieur Beaussart explique qu'un nouveau responsable technique bâtiments a pris fonction qui prend actuellement connaissance des dossiers en cours. Cela étant, il semblerait que la pression sur le bloc sanitaire maternel étant moindre du fait du bloc primaire, le problème d'odeurs soit moins incommodant.

b. Insonorisation de la garderie et des futures classes de l'école ? Une solution est actuellement en test dans une autre école qui si elle s'avérait concluante serait étendue aux pavillons. Les représentants des parents font état de la « nervosité » de nombreux parents qui réclament maintenant une solution rapidement ; dont acte.

Pour ce qui est des deux futures classes et du parking, monsieur Beaussart communique que les dossiers avancent bien : les budgets sont prévus, des contacts ont été pris avec les voisins et le fonctionnaire délégué pour les permis, avec la SNCB pour l'accord sur la cession du terrain qui doit accueillir le nouveau parking dont les plans sont en phase de finalisation. Tout est mis en œuvre, sauf impondérables, pour que les modules de fond du pavillon actuel soient déplacés, un nouveau pavillon de deux classes et un nouveau parking disponibles pour la rentrée de septembre. A suivre...

3. Demandes complémentaires de travaux :

- a. Range vélos : malgré les efforts, les capacités actuelles sont encore insuffisantes vu la popularité de ce mode de déplacement. Monsieur Beaussart signale qu'une demande de range-vélos supplémentaires a été faite. Si ceux-ci sont installés avenue de Jassans, il conviendra de veiller à les placer en épis car la disposition actuelle en gêne considérablement l'usage. Le renforcement de l'éclairage dans le local de rangement à l'arrière de l'école, jugé insuffisant, est également réclamé.
Enfin, les représentants des parents demandent que le réaménagement du pavillon et l'aménagement du futur pavillon soit l'occasion de réaliser un parking à vélos opérant à l'arrière de ces derniers.
- b. Traversée vélo en face du nouveau chemin cyclable & abaissement de la bordure. L'échevin de la mobilité a fourni une réponse argumentée à la demande après avoir pris l'avis du responsable mobilité de la Police et voirie de la Ville qui semble ne pas être arrivée aux représentants des parents. Monsieur Beaussart s'assure du bon suivi de celle-ci.

4. Divers :

- a. Goûter à 16 heures : est jugé tardif pour les plus petits par plusieurs parents. Informations prises auprès d'une diététicienne et de deux dentistes, un temps idéal de quatre heures entre chaque consommation d'aliments semble idéal pour lutter contre les caries. Par ailleurs, l'inutilité de la collation du matin, pour peu qu'un petit déjeuner ait bien été pris, a été rapportée ; c'est ainsi que la France l'a supprimée par décret dans ses écoles pour raison de santé publique.
- b. Question de la verticalité : souhait de voir le principe de la verticalité, tel que pratiqué, inscrit explicitement dans le projet d'établissement à l'occasion de sa révision lors du prochain conseil ; ce afin que la mise en œuvre de celle-ci constitue un engagement pour les enseignants futurs.
- c. Question sur les assurances : quid de l'assurance des activités de l'AP (en particulier les parents-relais)? La question a été posée par le service juridique à notre assureur compte tenu des obligations découlant du décret du 30 avril 2009 portant sur les Associations de parents. Nous sommes en attente de la réponse. A suivre...

Pour conclure, les représentants des parents souhaitent remercier vivement tant l'équipe éducative que le pouvoir organisateur pour la qualité de l'enseignement et des projets menés au sein de l'école. Les parents souhaitent ainsi marquer le fait qu'outre les quelques questions et inquiétudes dont ils se font le relais, il leur importe de marquer les nombreux atouts et aspects positifs de l'école.

Monsieur Beaussart clôt la séance en remerciant chacun pour son engagement et sa participation au succès du projet de l'école. Avec un peu d'avance, il souhaite une bonne année à tous et confirme sa présence au souper de nouvel-an du 27 janvier prochain.

Marcel Buelens,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président